

Réunion du 15 mai 2017

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaients  
présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires
- Procuration(s) : Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER ayant donné pouvoir à Madame Danielle DILIGENT, Madame Suzanne KEMPF ayant donné pouvoir à Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY
- Excusé(s) : Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Martine JUNG
- Absent(s) :
- Rapporteur : Madame Stéphanie KOCHERT

**N° CP/2017/177 - 74510 - Espaces naturels**  
**Proposition d'un programme d'actions 2017 sur les Espaces Naturels Sensibles (E.N.S) du Département du Bas-Rhin**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide de la réalisation, par le Parc Départemental d'Erstein, des travaux de restauration sur les 2 sites gérés en régie par le Département pour un montant total de 49 000 € ;
- décide du projet de programme d'actions liées à la gestion des propriétés Espaces Naturels Sensibles pour un montant total de 29 662 €, dont l'attribution d'une subvention de 8 000€ à l'ONF ;
- décide du programme d'actions du suivi foncier de la SAFER pour un montant de 1 920 €
- autorise la poursuite des partenariats afférents à ces différentes actions (SAFER, ONF) ;
- autorise le Président du Conseil Départemental à signer tous les documents et conventions dont les projets sont annexés à la présente délibération, et à solliciter des cofinancements.

Ces dépenses sont justifiables au titre de l'article L.331-3 du Code de l'Urbanisme.

**Non participation au vote :** Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Marcel BAUER, Madame Nathalie ERNST

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20170515-lmc1108548-DE-1-1  
Acte certifié exécutoire au : 16/05/17